

SICAV L'INVESTISSEUR**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 23 avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers:

Nous avons audité les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 584 148 DT**, un actif net de **1 571 087 DT** et un résultat bénéficiaire trimestriel de **46 153 DT**. L'établissement des états financiers sincères conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes:

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, sont sincères et réguliers et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière à cette date, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et informations spécifiques :

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

Le Commissaire Aux Comptes
Salah DHIBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2011
(en dinars tunisiens)

Actif	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	AC 1	1 142 546	1215 046
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		869 187	896 611
Obligation et valeurs assimilées		213 477	271 789
Autres valeurs		59 882	46 646
Placements monétaires disponibilités	AC 2	441 602	363 574
Placements monétaires		381 532	357 047
Disponibilités		60 070	6 527
TOTAL ACTIF		1 584 148	1578 620
PASSIF		13 061	11 586
Opérateurs Crédeurs	PA 1	13 061	11 586
TOTAL PASSIF		13 061	11 586
ACTIF NET		1 571 087	1567 034
Capital	CP 1	1 542 254	1539 675
Sommes Distribuables	CP2	28 833	27 359
Sommes distribuables des exercices antérieurs		13	8
Sommes distribuables de l'exercice		28 820	27 351
ACTIF NET		1 571 087	1567 034
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 584 148	1578 620

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2011
(en dinars tunisiens)

	NOTE	Période du 01/10 au 31/12/11	Période du 01/01 au 31/12/11	Période du 01/10 au 31/12/10	Période du 01/01 au 31/12/10
Revenus du portefeuille – titres	PR 1	2 282	32 339	2 964	36 306
Dividendes		-	22 222	-	24 916
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 282	10 117	2 964	11 390
Revenus des placements monétaires	PR 2	3 007	11 607	2 784	11 400
Total des revenus des placements		5 289	43 946	5 748	47 706
Charges de gestion des placements	CH 1	-3 934	-14 963	-4 032	-16 642
Revenu net des placements		1 355	28 983	1 716	31 064
Autres produits		-	-	-	-
Autres charges		-	-	-	-
Résultat d'exploitation		1 355	28 983	1 716	31 064
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 3	-199	-163	-101	-3 713
Sommes distribuables de l'exercice		1 156	28 820	1 615	27 351
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		199	163	101	3 713
Variation des plus (ou moins) values potentielles/ titres		37 248	1 051	-78 318	42 440
Plus ou moins values réalisées /cession des titres		7 620	7 882	4 651	66 483
Frais de négociation		-70	-73	-48	-645
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		46 153	37 843	-71 999	139 342

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2011
(en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/11	Période du 01/01 au 31/12/11	Période du 01/10 au 31/12/10	Période du 01/01 au 31/12/10
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	46 153	37 843	-71 999	139 342
Résultat d'exploitation	1 355	28 983	1 716	31 064
Variation des plus (ou moins) values potentielles / titres	37 248	1 051	-78 318	42 440
Plus ou moins values réalisées / cession des titres	7 620	7 882	4 651	66 483
Frais de négociation	-70	-73	-48	-645
Distribution de dividendes	-	-27 346	-	-43 404
Transactions sur le capital	-10 818	-6 445	-6 003	-167 071
a- Souscriptions	-	8 310	-2	563 839
Capital	-	11 400	-	717 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-	-3 158	-4	-158 512
Régularisation des sommes distribuables	-	68	2	5 351
b- Rachats	-10 818	-14 755	-6 001	-730 910
Capital	-13 700	-19 200	-7 500	-939 100
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 081	4 676	1 596	217 248
Régularisation des sommes distribuables	-199	-231	-97	-9 058
Variation de l'actif net	35 335	4 053	-78 003	-71 133
Actif net				
en début de période	1 535 752	1 567 034	1 645 037	1 638 167
en fin de période	1 571 087	1 571 087	1 567 034	1 567 034
Nombre d'actions				
en début de période	19 789	19 730	19 805	21 951
en fin de période	19 652	19 652	19 730	19 730
VALEUR LIQUIDATIVE	79 ,945	79 ,945	79,423	79,423
Taux de rendement annuel		2,4%		9,08%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(Exprimés en dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'Investisseur** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte du portefeuille actions

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré ;
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées ;
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêté. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention ;

- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

3-5 : Etablissement dépositaire

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

3-6 : Les frais de gestion

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire respectivement à raison de 0,1%,0,1%,0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

3-7 : Valeur liquidative

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS :

NOTE 1 / NOTES LIEES AU BILAN

ACTIF

AC 1- Portefeuille-titres

Actions, valeurs assimilées

Actions	31-12-2011	31-12-2010
311100 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	819 572,051	847 862,217
311900 Différence d'estimation	49 614,626	48 748,330
Total	869 186,677	896 610,547

Obligations

Obligations	31-12-2011	31-12-2010
312210 Obligations et valeurs assimilées	207 221,600	263 891,600
312500 Intérêts courus	6 256,961	7 899,475
312900 Différence d'estimation	-1,600	-1,600
Total	213 476,961	271 789,475

Autres valeurs

OPCVM	31-12-2011	31-12-2010
313100 Actions sicav	59 627,367	46 576,247
313900 Différence d'estimation	254,825	69,983
Total	59 882,192	46 646,230

AC 2- Placements monétaires et disponibilités

Placements monétaires

BTCT	31-12-2011	31-12-2010
321100 BTCT	390 000,000	365 000,000
321400 BTCT, intérêts précomptés	-14 408,615	-11 629,474
321500 Intérêts courus	5 941,006	3 676,156
Total	381 532,391	357 046,682

Disponibilités

Liquidités	31-12-2011	31-12-2010
Liquidités et avoirs à vue		
533100 Banque	60 069,964	6 526,910
Total des liquidités	60 069,964	6 526,910

PASSIF**PA 1- Opérateurs Créiteurs**

Passifs	31-12-2011	31-12-2010
401000 Gestionnaire	2 460,914	2 472,199
401010 Commission réseau	10 093,023	8 596,685
402000 commissions dépositaire	506,912	516,738
Total	13 060,849	11 585,622

CAPITAL**CP 1- Capital**

Situation nette	31-12-2011	31-12-2010
101000 capital social	1 973 000,000	2 195 100,000
102100 Souscriptions	11 400,000	717 000,000
102200 Rachats	-19 200,000	-939 100,000
104000 Frais de négociation	-73,169	-645,204
105110 VDE/ actions	49 614,626	48 748,330
105120 VDE/ obligations	-1,600	-1,600
105130 VDE/ OPCVM	254,825	69,983
106111 Plus value/ actions	7 620,774	77 493,742
106112 Moins value/ actions	-	-10 054,149
106122 Moins value/ obligatio	-	-1,822
106131 Plus value/ OPCVM	261,650	482,464
106132 Moins value/ OPCVM	-	-1 436,653
107130+/- val/report opcv	-69,983	-171,942
107110+/- val/report actions	-48 748,330	-6 206,599
107120+/- val/report obligation	1,600	1,600
Sous total	1 974 060,393	2 081 278,150
121 Report à nouveau	13,328	8,362
129 Autres Resultats reportés	0,001	-0,941
143 Résultats non distribuables	-433 324,887	-600 338,925
151 Régul SND SO	-3 157,871	-158 512,188
1511 Régul SND Ra	4 675,944	217 248,076
1521 Régul. RAN SO	0,076	3,076
15211 Régul. Report à nouv RA	-0,130	-2,969
1522 Régul Résult exerc SO	-	-0,348
1523 Régul A result reportés RA	-	0,335
Total	-431 793,539	-541 595,522
total classe 1	1 542 266,854	1 539 682,628
Somme distribuable	<13,275>	<7,528>
Capital	1 542 253,579	1 539 675,100

CP2- Sommes Distribuables**Sommes distribuables des exercices antérieurs**

Sommes distribuables de l'exercice	31-12-2011	31-12-2010
143000 Report à nouveau sur arrondis de coupons	13,328	8,362
153100 Autres résultats reportés	0,001	-0,941
152100 Régularisation report à nouveau souscription	0,076	3,076
152110 Régularisation report à nouveau rachat	-0,130	-2,969
Total	13,275	7,528

- Sommes distribuables de l'exercice**

Sommes distribuables de l'exercice	31-12-2011	31-12-2010
Sommes distribuables de l'exercice	28 820,482	27 351,593
Total	28 820,482	27 351,593

Total AN	1 571 087,336	1 567 034,221
Capital	1 542 253,579	1 539 675,100
sommes distribuables	28 833,757	27 359,121

NOTE 2 / NOTES LIÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT**PR 1- Revenus du portefeuille – titres****Dividendes**

Dividendes	Du 01/10/11 Au 31/12/11	Du 01/10/10 Au 31/12/10	31-12-2011	31-12-2010
701000 Revenus actions, valeurs assimilées et droits rattachées	-	-	20 700,665	21 902,910
703000 Revenus OPCVM	-	-	1 521,792	3 013,288
Dividendes	-	-	22 222,457	24 916,198

Revenus d'obligations et assimilés

revenus d'obligation et assimilés	Du 01/10/11 Au 31/12/11	Du 01/10/10 Au 31/12/10	31-12-2011	31-12-2010
702000 Rev Obligat & assim. Potent	2 281,474	2 963,958	6 256,961	7 899,475
702050 Rev Obligat & assim. report	-	-	-7 899,475	-8 445,145
702200 Rev Obligat & assim Échus	-	-	11 759,194	11 831,754
702300 Rev Obligat & assim. Échus	-	-	0,000	103,562
Total 702	2 281,474	2 963,958	10 116,680	11 389,646

PR 2 Revenus des placements monétaires

Revenus des placements monétaires	Du 01/10/11 Au 31/12/11	Du 01/10/10 Au 31/12/10	31-12-2011	31-12-2010
706100 Rev BTCT Potentiel	3007,290	889,365	5 941,006	3 676,156
70611/706910 Rev BTCT. Début	-	-	-3 676,156	-1 224,554
706120 Rev BTF. échus	-	1 894,428	9 303,580	7 951,406
706900 Rev autres placement monétaire potentiel	-	-	0,000	-498,411
706920 Rev autres placement monétaire échus	-	-	0,000	1 495,233
711000 Intérêt sur comptes de dépôt	-	-	38,795	-
TOTAL 706	3007,290	2 783,793	11 607,225	11 399,830

PR 3 Régularisation du résultat d'exploitation

Comptes de régularisation	Du 01/10/11 Au 31/12/11	Du 01/10/10 Au 31/12/10	31-12-2011	31-12-2010
770000 Régul sommes distrib exercice en cours (souscription)	-	-	68,280	5 348,623
771000 Régul sommes distrib exercice en cours (rachat)	-198,828	-100,172	-230,898	-9 061,181
TOTAL 77	-198,828	-100,172	-162,618	-3 712,558

CH 1 Charges de gestion des placements

Charges	Du 01/10/11 Au 31/12/11	Du 01/10/10 Au 31/12/10	31-12-2011	31-12-2010
601000 Rémunération Gestionnaire	3147,122	3225,720	11 970,586	13 313,213
601010 Rémunération réseau	393,392	403,218	1 496,338	1 664,155
602000 Rémunération dépositaire	393,392	403,218	1 496,338	1 664,155
total classe 60	3 933,906	4 032,156	14 963,262	16 641,523

NOTE 3 / NOTE SUR LE PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à **1 142 545,830 DT** et se détaille comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Coût d'acquisition	Valeurs au 31-12-2011	% de l'actif net
Actions et droits rattachés		819 572,051	869 186.677	55,32%
ADWYA	1300	3 697,802	9 154.600	0,58%
ASSAD	3 848	12 279,761	40 781.104	2,59%
ATB	5 000	26 785,051	29 550.000	1,88%
ATL	7 100	16 928,970	38 950.600	2,48%
BH	750	20 710,000	13 503.750	0,86%
BIAT	200	14 550,000	14 888.800	0,95%
BNA	750	10 455,000	9 013.500	0,57%
ATTIJARI BANK	750	16 837,500	14 026.500	0,89%
BT	9 500	87 706,660	101 716.500	6,47%
BTE(ADP)	1 150	35 200,000	34 303.350	2,18%
CIMENTS DE BIZERTE	800	5 713,200	6 336.000	0,40%
ALKIMIA	1 200	52 437,279	39 420.000	2,51%
ESSOUKNA	8 000	41 913,600	65 112.000	4,14%
MAGASIN GÉNÉRAL	100	13 100,000	13 546.100	0,86%
POULINA GP HOLDING	1 404	7 735,000	11 474.892	0,73%
ASSURANCES SALIM	511	8 792,500	15 327.956	0,97%
SERVICOM	6 058	19 688,500	66 631.942	4,24%
SIPHAT	4 200	97 328,000	59 094.000	3,76%
SITS	6 272	16 483,625	22 679.552	1,44%
ENNAKL AUTOMOBILES	1 474	15 771,800	14 132.712	0,90%
SOTRAPIL	2 500	72 069,732	34 307.500	2,18%
SPDIT-SICAF	5 000	33 392,000	33 520.000	2,13%
STAR	50	6 243,750	7 374.000	0,47%
STB	400	6 782,000	4 001.200	0,25%
TPR	9 462	36 941,279	56 308.362	3,58%
TUNISAIR	30 255	86 009,204	51 070.440	3,25%
CARTHAGE CEMENT	5 724	10 670,400	23 199.372	1,47%
ARTES	1 000	11 390,000	9 602.000	0,61%
ELECTROSTAR	1 000	8 000,000	3 810.000	0,24%
SFBT	239	2 657,279	3 109.629	0,20%
MONOPRIX	300	9 355,000	8 494.800	0,54%
MODERN LEASING	464	3 944,000	4 281.792	0,27%
TUNIS RE	911	7 960,000	10 416.374	0,66%
SFBT DA	41	37,351	38.950	0,00%
TPR DA 5/37	12	5,808	8.400	0,00%
OPCVM		59 627,367	59 882.192	3,81%
L'EPARGNANT	584	59 627,367	59 882.192	3,81%
OBLIGATIONS		207 221,600	213 476.961	13,59%
OCA ATTIJARI 2006	2 112	10 561,600	10 947.113	0,70%
BNA 2009 SUB	1 000	86 660,000	89 401.298	5,69%
AIL 2009 1	500	30 000,000	31 329.206	1,99%
HL F 2010/1	1 000	80 000,000	81 799.344	5,21%
TOTAL		1 086 421,018	1 142 545.830	72,72%

NOTE 4 / NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2011 se détaillent comme suit :

Capital au 30-09-2011

Montant	1 508 074
Nombre de titres	19 789
Nombre d'actionnaires	53

Souscriptions réalisées

Montant	
Nombre de titres émis	
Nombre d'actionnaires entrants	

Rachats effectués

Montant	<13 700>
Nombre de titres rachetés	137
Nombre d'actionnaires sortants	02

Autres mouvements

Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	37 248
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7 620
Frais de négociation	<70>
Régularisation des sommes non distribuables	3 081

Capital au 31-12-2011

Montant	1 542 254
Nombre de titres	19 652
Nombre d'actionnaires	51

NOTE 5 / Contrôle des ratios réglementaires

Référence article 29 § 2 & 3 du code des organismes de placements collectif

NIVEAU REGLEMENTAIRE		Réalisé	Observations
Ratio emploi en Valeurs mobilières	Min = 50% Max = 80%		
	Portefeuille / AN > 50%	72,72%	Conforme
Ratio de quasi liquidité	Min = 0% Max = 30%		
	Portefeuille / AN < 30%	24,28%	Conforme
Ratio de liquidité immédiate	Max = 20%	3,82%	Conforme
Ratio de liquidité générale	Min = 20% Max = 50%	28,10%	Conforme
Ratio OPCVM	Max = 5%	3,81%	Conforme
Ratio par émetteur	Max = 10%		Conforme
Capital minimum	Min = 1000 000 DT Capital actuel = 1 542 254 DT		Conforme